

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

Aide aux associations sportives, stop à la désinformation

Notre monde sportif et associatif a beaucoup souffert ces deux dernières années.

En effet, la crise n'a épargné personne et ceux qui en pâtissent le plus sont nos enfants : par la fermeture des écoles, par l'arrêt des activités extra-scolaires.

Aujourd'hui, nous espérons voir la fin de cette trop longue parenthèse et revoir nos associations ouvrir à nouveau leurs portes aux adhérents.

Notre volonté a toujours été d'aider et d'accompagner les associations sportives pour qu'elles puissent continuer leur incroyable travail auprès des Seclinois.

La municipalité salue d'ailleurs l'élection du nouveau bureau de l'Office Municipal des Sports et son nouveau Président, M. Henri CAUCHOIS, qui auront pour mission d'accompagner les associations sportives.

Pour soutenir ces associations, la municipalité a décidé :

- La création d'un forum du Sport : un moment dédié à toutes les associations sportives afin que tous les Seclinois puissent les découvrir ou les redécouvrir.
- De satisfaire en totalité les demandes de subventions des associations sportives.

En aucun cas, les subventions n'ont été tronquées, baissées ou même annulées cette année. Nous estimons aujourd'hui que les associations ont encore plus besoin de cette subvention pour repartir sur de bonnes bases.

Nous estimons que cette subvention est méritée pour ces associations qui ont toujours répondu présentes malgré la crise. Ne sachant de quoi sera fait leur lendemain, elles ont tenu coûte que coûte à recevoir les enfants dans les conditions imposées.

Elles ont mis en place des protocoles évolutifs pour suivre toutes les demandes des ministères et des ligues, elles ont inventé de nouvelles façons d'exercer leur sport. Comme l'association Moving qui s'entraîne par petits groupes de 6 dans le parc Rosenberg, comme l'association de natation ou le judo qui font de la préparation physique en extérieur, comme le tennis qui a organisé des stages pendant les vacances de Noël ou qui dès que le temps le permet propose ses cours sur le terrain extérieur.

Nous espérons bientôt pouvoir revoir les associations sportives et les Seclinois dans toutes les installations de la ville qui nous sont chères et pour lesquelles le service des sports œuvre chaque jour dans le but d'une réouverture prochaine.

Cécile GABREL
Adjointe, déléguée aux Sports

Minorité municipale

La majorité ne lâche rien ? Si : elle renonce à tout !

Il y a quelques mois, les enfants de CM2 apprenaient que la traditionnelle classe de neige à Ristolas était annulée. Pour ces enfants, la classe de neige est une perspective attendue avec beaucoup de joie et d'excitation. Elle aide à devenir plus autonome avant l'entrée en 6^e. Pour certains, c'est un premier séjour à la neige, pour d'autres une première expérience hors du cadre familial. Pour tous, c'est un temps d'apprentissage différent, où les inégalités sociales et culturelles sont gommées.

La déception fut grande, mais les raisons sanitaires l'étaient tout autant et un nouveau projet était proposé : la classe verte !

Hélas, parents et enfants apprenaient début avril que la classe verte n'aurait pas lieu. Pourquoi renoncer si vite, sans aucune consultation ? Des options auraient pu être maintenues jusque juin, sur des séjours plus courts et de proximité !

Aujourd'hui, une sortie de crise se profile, la réouverture des lieux culturels se dessine, mais aucune perspective n'est offerte à nos enfants. Si le Maire tente régulièrement de justifier sa politique de rigueur par un besoin de réaliser des travaux (en omettant les travaux et bâtiments neufs réalisés sous la mandature précédente : crèche, auditorium, bâtiments associatifs du parc de la Ramie, ...) nous pensons au contraire qu'il est urgent de mobiliser les économies conséquentes réalisées suite aux annulations (classe de neige, centres de loisirs, concerts...) pour permettre à chacun de sortir du quotidien par l'art et la culture notamment.

À Seclin, les œuvres de l'artothèque et du centre archéologique municipal auraient pu être numérisées pour les écoles. Hors de nos murs, la métropole et ses musées, théâtres, salles de concert proposent des ateliers adaptés aux publics scolaires : nous demandons des sorties culturelles pour tous, dès la réouverture.

Les messages de soutien ne suffisent pas à relancer un secteur économique : de même que les commerces ne vivent que si chacun y fait ses emplettes, le secteur culturel ne survivra que si nous revenons vers lui, nombreux, dès que possible !

Nous proposons également, dans cette perspective, de lancer un appel à candidatures aux artistes locaux pour des scènes ouvertes et des expositions en plein air.

Cécile HUART
cecile.huart@ville-seclin.fr
Seclin en Commun



www.ville-seclin.fr

L'Hebdo Seclinois



N° 1179

du 22/04/2021
au
28/04/2021

ACCUEILS DE LOISIRS D'AVRIL : SOLEIL, PLEIN AIR ET ACTIVITÉS



Une trentaine d'enfants de personnels prioritaires ont pu participer, durant les vacances de Printemps, aux Accueils de Loisirs de la Ville de Seclin.

Du 12 avril au 23 avril, la Commune de Seclin, par le biais de son Service Enfance-Jeunesse a proposé des accueils de loisirs redimensionnés en raison des contraintes liées à la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Pour ces vacances de Printemps, seuls les parents considérés comme personnels prioritaires pouvaient inscrire leurs enfants. C'est ainsi qu'une trentaine de jeunes Seclinois et Seclinoises

(de 3 à 15 ans) se sont retrouvés sur le site des écoles Louise-Michel Marie-Curie. Du soleil, du repos, du plein air et de multiples activités dont une émission de télévision baptisée **Seclin Tv Show** (à voir prochainement sur le site de la Ville de Seclin), des jeux de plein air, des ateliers culinaires, et la sieste pour les plus petits. Bref, de quoi permettre aux parents de continuer leurs missions professionnelles et prioritaires et aux enfants de profiter de vacances actives.

À noter que les inscriptions pour les séjours de vacances été 2021 se terminent le vendredi 23 avril 2021. Renseignements : 03.20.62.94.92



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE

Depuis début mars 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus, en agglomération, et cela de 06h00 à 19h00. À Seclin, dans toute la ville (Marché, rues ...), le port du masque est obligatoire, ainsi que sur les berges du canal et dans les espaces verts urbains. Par dérogation, les cyclistes et personnes pratiquant une activité sportive intense (course à pied) ne sont pas dans l'obligation de porter un masque. Ensemble, luttons contre la pandémie de la COVID 19.

Quelques Seclinois ont demandé à la municipalité un éclairage concernant l'ouverture et l'utilisation du stade Jooris. Des règles nationales que le Football Club de Seclin et la Mairie se doivent de suivre à la lettre. Explications.

Peut-on jouer au football au stade Jooris ? Les vestiaires peuvent-ils être utilisés ? Voici quelques questions posées concernant les tapis verts seclinois du Football Club de Seclin (F.C.S.). «**La mairie n'a jamais décidé de fermer le stade aux licenciés seclinois**» souligne Cécile GABREL, adjointe au Maire, déléguée aux Sports, dans un courrier envoyé à David Dewaele, Président du Football Club de Seclin. «**Le ministère des Sports nous a demandé de vérifier la stricte application des mesures sanitaires liées à la pratique du football, définies par la Fédération Française de Football (F.F.F.). Étant garante de ces protocoles indispensables et nécessaires pour gagner la bataille contre la COVID-19, la Ville a simplement réitéré la volonté de la municipalité de vous informer de ces dits protocoles. Il est bien évident qu'après, ce sont vos équipes d'éducateurs qui ont en charge la stricte application de ceux-ci.**»

C'est au Football Club de Seclin, à ses dirigeants, ses éducateurs, et à eux seuls, de vérifier que les protocoles soient respectés. Sans la stricte application de ces règles, pour le bien et la santé de toutes



STADE JOORIS ET COVID-19 : ALLONS DROIT AU BUT POUR LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS

et tous, le service des Sports de la commune de Seclin serait obligé de fermer la structure, ce qui bien évidemment n'est aucunement souhaité.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : LES PETITS FONT LE TOUR DU MONDE EN 365 RÊVES

Du 22 au 26 mars, la Maison de la Petite Enfance de Seclin a organisé sa Semaine de la Petite Enfance. Un rendez-vous dédié cette année au thème « Drôle d'histoires ». Spectacles, cuisine et gentils monstres ont égrainé ces quatre jours d'aventure.

Japon, Brésil, Amérique, Europe ... les bambins de la Maison de la Petite Enfance ont voyagé de bien belle manière à l'occasion de la Semaine de la Petite Enfance organisée par la structure seclinoise. «**Nous avons choisi de nous aventurer dans différentes thématiques avec comme support principal le livre.**» explique Élodie Demaret, la directrice. Pas facile, cette année, de jongler avec les restrictions liées à la lutte contre la pandémie de la COVID-19, mais l'équipe entourant les enfants a su faire face pour le plaisir des petits. Par exemple, en salle de motricité, rendez-vous avec de drôles de bêtes. Les enfants ont pu découvrir des livres sur les animaux des différents continents. Les enfants avaient enfilé des chaussures rigolotes en forme de pattes de tigre, de crocodile ou d'ours. Les assistantes maternelles, les « Taties » ont inventé un



spectacle de marionnettes mettant en scène les animaux de la savane. Autre création, des plaques sensorielles sur lesquelles les taties ont disposé différentes matières pour attiser la curiosité et favoriser le développement sensoriel de l'enfant dès le plus jeune âge, un projet qui se pérennise au-delà de cette Semaine de la Petite enfance. À noter que Sandrine, la conteuse de la médiathèque, est venue raconter de belles histoires, et Delphine a fait découvrir le Kamishibaï, du théâtre de marionnettes venu d'Asie.

Les 4 sens en mouvement

Les enfants ont pu participer à un atelier de dégustation pour découvrir les saveurs sucrées, salées, acides et amères. Un collage aux épices était aussi proposé : cannelle, curry, cumin... Dans l'espace bébé, les tout petits ont pu découvrir de nombreux livres en noir et blanc, de différentes matières. La peinture glacée a fait grand effet. Tel un bâton de glace coloré, une sensation rigolote de fraîcheur sous les doigts. Chaque enfant de la structure s'est vu offrir un livre adapté à son âge pour clore cette belle semaine.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES DU C.C.A.S.

La Municipalité propose aux Seclinois et Seclinoises qui en font la demande de contacter le C.C.A.S afin d'être inscrit sur le registre des personnes vulnérables. Vous êtes isolé(e)? En situation de handicap ? Vulnérable ? Besoin de soutien concernant la lutte contre la pandémie COVID 19 ? N'hésitez pas à téléphoner au C.C.A.S au **03.20.62.91.14**. Cette inscription permettra aux agents de la Ville de vous aider en cas de besoin. De même, si vous connaissez un(e) Seclinois(e) dans cette situation, parlez-lui du registre, afin qu'elle ou il s'inscrive.



CONSEIL DES SAGES

Vous souhaitez mettre votre temps libre, vos compétences, votre expérience, votre mémoire et votre savoir-faire au service des autres pour vivre une retraite active et solidaire. La Ville de Seclin vous propose de créer un « Conseil des Sages ». Un organe consultatif, politiquement neutre, force de réflexion et de proposition, qui a pour vocation la recherche de l'intérêt commun. Si l'expérience vous tente, envoyez votre lettre de candidature à Monsieur le Maire de Seclin, François-Xavier Cadart, Hôtel de Ville, 89 rue Roger Bouvry 59113 Seclin. Attention, toutes les candidatures ne pourront pas retenues.



La Ville de Seclin participe à la 17ème édition du Forum Jobs 2021 en Hauts-de-France. Quinze jours pour trouver un emploi, un stage, une formation. Passez des entretiens avec des entreprises sans vous déplacer et en toute confidentialité, voilà l'idée proposée par la 17ème édition du Forum Jobs 2021 en Hauts-de-France. En partenariat avec Pôle Emploi qui met sa plateforme numérique à disposition, la Mission locale, le Point Information Jeunesse de Seclin et de nombreux autres partenaires (CRIJ, Interm'aide, la Région) du lundi 26 avril au vendredi 7 mai, quinze jours pour trouver un emploi, un stage, une formation via un site web dédié. Ce forum est divisé en deux parties. La première semaine va permettre de chercher les entreprises et déposer ses candidatures. La seconde période est proposée pour les entretiens, en visioconférence. Le PIJ de Seclin vous ouvrira ses portes pour les inscriptions, mais aussi, pour un soutien technique (ordinateur, entretien vidéo...). **PIJ - 5, allée de la Vinaigrie. Tél. : 03 20 96 29 01. salonligne.pole-emploi.fr**



CRÉATRICES ET CRÉATEURS SECLINOIS : TOUS AU PARC DE LA RAMIE LES 19, 20, ET 21 JUIN !

Vous créez des bijoux, des vêtements, des objets déco ? Vous travaillez les tissus, le bois, les métaux, la terre, etc... ? Vous êtes enregistré au registre du commerce et pouvez vendre vos créations ? Venez nous rejoindre au tout premier marché nocturne ambiance guinguette de la Ville de Seclin ! Si la crise sanitaire nous laisse tranquilles, ça se passera au Parc de la Ramie les samedi 19, dimanche 20, et lundi 21 juin 2021, jour de la Fête de la Musique. Musique, foodtrucks et l'immense joie de se retrouver ! Contactez Carole Lefebvre, manager de centre-ville : carole.lefebvre@ville-seclin.fr ou 03.20.62.91.31.

EN BREF

Carte seniors: les retraités seclinois peuvent établir leur carte auprès du service Seniors. **ATTENTION**, uniquement sur rendez-vous. Un justificatif de retraite, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une photographie ainsi que votre carte d'identité seront réclamés. A noter que la «**carte seniors**» fait aussi office d'inscription pour les colis des aînés. Renseignements : **Pôle Seniors 9, rue Jean-Jaures. 03.20.62.91.10**

L'Assurance Maladie communiqué

Conformément à la stratégie de vaccination contre la Covid-19 définie à partir des recommandations de la Haute Autorité de Santé, l'objectif de l'Etat est de favoriser la vaccination la plus large possible des assurés âgés de 75 ans et + (bénéficiaires prioritaires du vaccin, car considérés comme les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie), avant la phase d'extension de l'accès au vaccin à toute la population. **Les pouvoirs publics ont décidé de confier à l'Assurance Maladie, à la MSA, à la MGEN et à la plateforme COVIGIE du Ministère de la Santé, la prise en charge d'appels** vers leurs assurés âgés de 75 ans et plus qui ne sont pas encore vaccinés afin de les accompagner dans l'obtention d'un rendez-vous de vaccination. Sa mise en œuvre s'appuie sur la réservation de créneaux dédiés dans les centres de vaccination et sur un partenariat avec les plateformes de prise de rendez-vous en ligne, comme Doctolib ou Keldoc. L'objectif est de permettre de passer à 80 % de la classe d'âge vaccinée en 7 semaines. Cela représente pour Lille-Douai 4500 appels à effectuer. **Un conseiller de l'Assurance Maladie va les appeler. Attention, aucune vaccination ne se réalise à domicile. Il n'est JAMAIS réclamé d'argent pour se faire vacciner. Toute demande en ce sens serait une tentative d'arnaque.**

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés -
Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33

Pharmacie

Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale

Menu du 26/04 au 30/04 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Fish and chips, sauce tartare, salade, Carré frais®, flan.
Mardi	Repas végétarien : Trio de crudités râpées, Œuf dur sauce Mornay, riz bio aux petits légumes, fromage blanc.
Mercredi	Salade, croûtons, lardons, fromage, sauté de porc, chou.
Jeudi	Rôti de bœuf au poivre, purée, salade, poire ou pomme.
Vendredi	Œuf, laitue, surimi, dinde, petits pois, pomme de terre.

État civil du 08/04/2021 au 17/04/2021

Naissances déclarées

- Hanna Dryssens, 13/04/2021
- Louise Isbled, 14/04/2021

Décès déclarés

- Marie-Paule Caudron, épouse Beaurain, 67 ans;
- Louis Dardoise, 93 ans;
- Eric Delcourt, 48 ans;
- Rosalie Goossens, veuve Pynson, 89 ans.